

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de KEUR MADIABEL

Mai 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CERP	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
CPD	Comité de pilotage du Développement
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DISC	Décentralisation et Initiative de Santé Communautaire
FFN	Fonds Forestier National
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPEL	Projet d'Appui à l'Elevage
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PLD	Plan Local de Développement
RN	Ressources Naturelles
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	10
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	10
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	12
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	17
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	18
ANNEXES	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

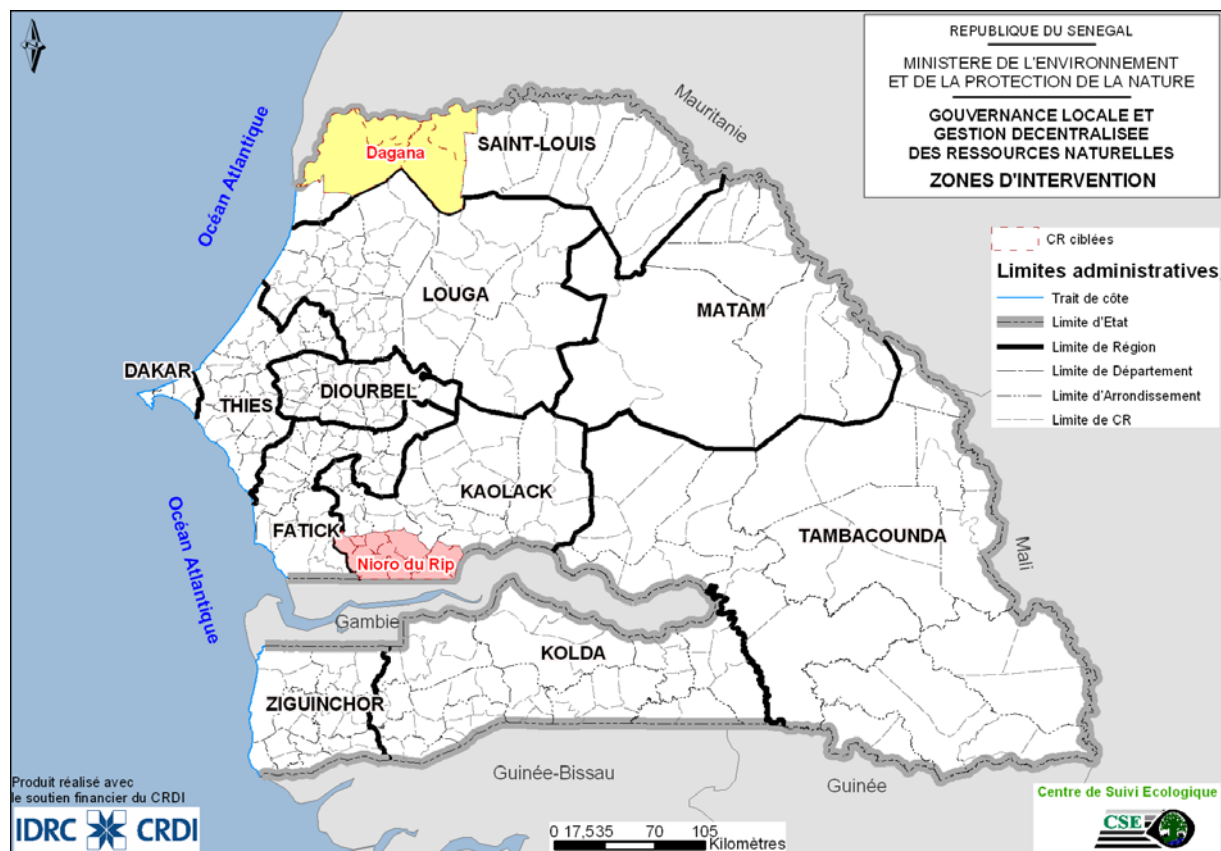


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

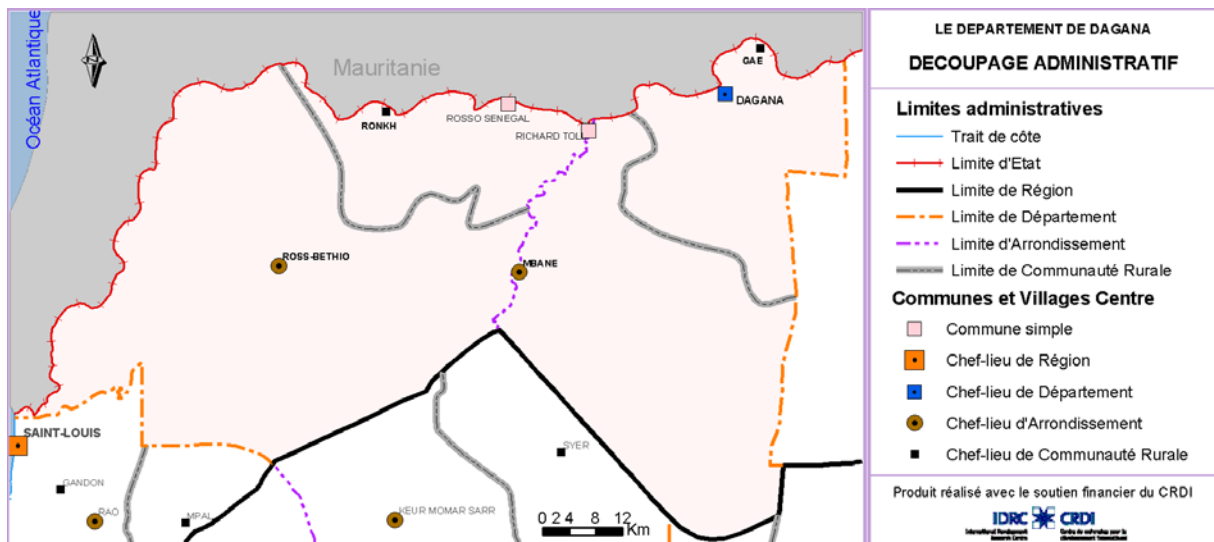


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

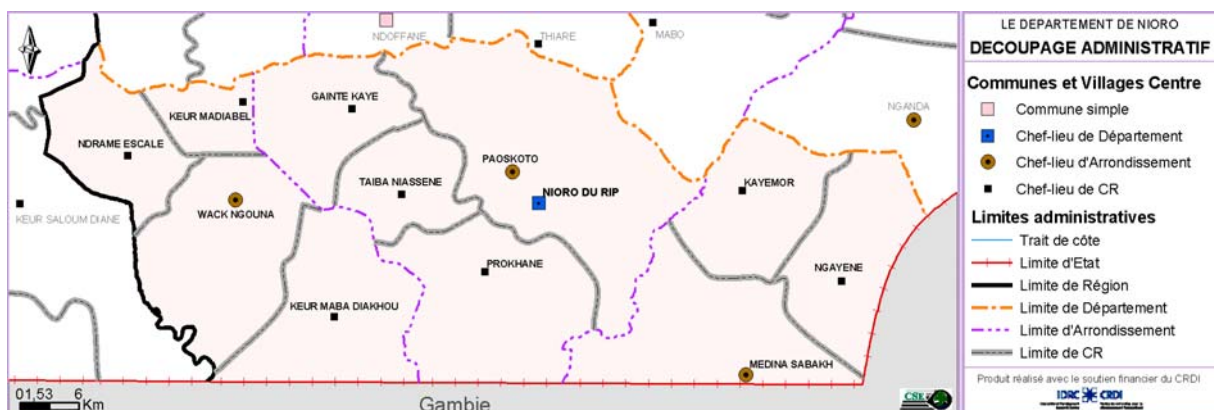


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Existence de ressources humaines de qualité
- ⊗ Existences de terres arables
- ⊗ Pratique de la régénération naturelle
- ⊗ Existence de ressources en eau de qualité
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires
- ⊗ Disponibilité d'une bonne pluviométrie
- ⊗ Existence de mares
- ⊗ Existence de bas-fonds et vallées
- ⊗ Existence de plantes médicinales
- ⊗ Existence d'une dynamique organisationnelle
- ⊗ Proximité des villages les uns des autres

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Erection d'une forêt communautaire
- ✓ Extension du réseau d'adduction d'eau
- ✓ Formation en techniques de compostage
- ✓ Réalisation d'un périmètre maraîcher
- ✓ Organisation de campagne de latrinisation
- ✓ Reboisement
- ✓ Réalisation de digues anti-érosives
- ✓ Organisation de journées de sensibilisation sur l'utilité de l'environnement
- ✓ Organisation d'une campagne de vaccination de la volaille

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Augmentation des rendements
- Allègement des travaux des femmes
- Diminution des coupes abusives
- Prise de conscience des populations
- Réapparition de certaines espèces animales
- Ensablement des mares
- Introduction d'une nouvelle espèce arborée (introduite du Togo)

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Insuffisance des moyens financiers du Conseil Rural
- ❖ Pratique de coupes clandestines des arbres
- ❖ Présence des sauteriaux et criquets
- ❖ Sous-exploitation des pépinières
- ❖ Erosion éolienne et hydrique
- ❖ Insuffisance de parcours de bétail
- ❖ Faible extension du réseau d'adduction d'eau
- ❖ Enclavement de la Communauté Rurale
- ❖ Récurrence des feux de brousse
- ❖ Inexistence de carrières

- ❖ Etroitesse de la Communauté Rurale
- ❖ Manque de suivi des reboisements
- ❖ Absence de carrière pour le prélèvement de sable

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (04) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de quatre (04) sous-groupes.

Stratégie # 1 Régénération de la végétation

- o Réaliser des périmètres de reboisement
- o Eriger une nouvelle forêt communautaire
- o Réaliser des haies vives
- o Reboiser des arbres fruitiers
- o Développer l'agroforesterie

Stratégie # 2 Maîtrise de l'eau

- o Réaliser des bassins de rétention
- o Aménager des mares
- o Désensabler les mares
- o Foncer des puits pour promouvoir l'irrigation
- o Aménager les vallées et les bas-fonds

Stratégie # 3 Sensibilisation des populations

- o Sensibiliser les populations sur le compostage
- o Sensibiliser les populations sur la plantation du Kadd
- o Promouvoir la régénération assistée des arbres

Stratégie # 4 Organisation des populations

- o Mettre en place des comités de lutte contre les coupes abusives d'arbre
- o Créer un comité de surveillance
- o Créer des comités de lutte contre le déboisement
- o Créer un comité villageois volontaire pour la protection de la nature

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clef (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

STRATEGIE # 1
Reboisement du milieu naturel

PROPOSITONS CLEFS

- 1. Réaliser des périmètres de reboisement**
- 2. Eriger une nouvelle forêt communautaire**
- 3. Réaliser des haies vives**
- 4. Planter des arbres fruitiers et des espèces médicinales**

ROLES ET RESPONSABILITES

- Collectivité Locale**
- appui matériel
 - protection des zones ciblées
 - délibération (forêt communautaire)
- Gouvernement :** dons de produits phytosanitaires et de boutures et plants, appui matériel et technique, application des sanctions
- Eaux et Forêts
- Organisations Communautaires**
- investissement humain
- Autres :** appui financier et logistique
- PAPEL
 - PLAN
 - GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en techniques de reboisement (régénération assistée)
- Formation en technique de compostage

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Ibrahima THIAM
2. **Kéba THIOYE**
3. **Oumar KONTE**
4. Mamadou NIANG
5. Mamadou KA
6. Babou THIAM
6. Rama GUEYE
7. Amadou GADIO
8. Ibou LO
9. Sakho DIOUF
10. Amy THIAM
11. Aliou DIAGO
12. Mamadou KA
13. Pathé DIOP
14. Aliou CISSE
- 13 **Moustapha KEBE**

STRATEGIE # 2 Maîtrise de l'eau

PROPOSITONS CLEFS

1. Réaliser des bassins de rétention et des diguettes
2. Aménager les vallées et les bas-fonds
3. Aménager les mares
4. Foncer des puits

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel

Gouvernement : Appui matériel et technique

- CADL
- DRDR

Organisations Communautaires

- Investissement humain

Autres : Appui technique

- GL-GDRN

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Moustapha THIAM
2. Mamadou SYLLA
3. Cheikh KONTÉ
4. Cheikh O. MBAYE
5. Matar DIAGO
6. Samba THIAM
7. El H. Kéba BA
8. Amath THIAM
9. Cheikh T. LO

STRATEGIE # 3
Sensibilisation des populations

PROPOSITONS CLEFS

1. Sensibiliser sur le compostage
2. Encourager la plantation du *kadd*
3. Encourager la pratique de la jachère

ROLES ET RESPONSABILITES

- Collectivité Locale**
- Commission environnement
(sensibilisation)
- Gouvernement** : appui matériel
- CADL
- Organisations Communautaires**
- Sensibilisation)
- Autres** : Appui en intrants et en matériel
- PBA
- Plan
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des élus en techniques de communication rurale
- Formation des OCB en technique de compostage

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Mame samba THIAM
2. Alioune Badara DIOUF
3. Aliou THIAM
4. **Ameth KEBE**
5. Adama PAM
6. **Sevni BA**
7. **Rokhy NDIAYE**
8. Amath khady THIAM
9. Tamsir LO
10. Aliou Diallo

**STRATEGIE # 4
ORGANISATION DES POPULATIONS**

PROPOSITONS CLEFS

1. Mettre sur pied des comités villageois pour la surveillance
2. Mettre sur pied des comités de lutte contre les feux de brousse
3. Redynamiser la convention locale
4. Mettre sur pied des Comités de suivi du reboisement

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Délibération
- Appui matériel

Gouvernement : Reconnaissance, appui technique

- Sous-Préfecture
- CADL

Organisations Communautaires

- Constitution des comités de vigilance

Autres : Appui financier et logistique

- GL-GDRN
- PBA
- PLAN
- DISC

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Appui à l'organisation

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **El hadji Malick DIOP**
2. **Insa NDIAYE**
- 3 Mamadou KEBE
- 4 Aliou DIOP.
- 5 Ndeye KEBE
- 6 **Khady CISSE**
- 7 Pathé THIAM
- 8 Ndeye B. SQUARE
- 9 Ousmane DIALLO
- 10 Djim DIANKHA
- 11 Momath BITEYE
- 12 Dam SOKHNA
- 13 Mor Fatou LO
- 14 Ndeye THIAM
- 15 Moustapha LO

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Reboisement du milieu naturel (28 points)
2. Sensibilisation des populations (27 points)
3. Maîtrise de l'eau (24 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Kéba THIOYE
2. Omar KONTE
3. Moustapha KEBE
4. Matar DIAGO
5. Amath THIAM
6. Cheikh Tidiane LO
7. Amath KEBE
8. Seyni BA
9. Rokhy NDIAYE
10. Khady CISSE
11. Insa NDIAYE
12. El Malick DIOP

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, deux (2) sous-groupes constitués d'élus et deux (2) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler six (06) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a

procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Extension du réseau d'adduction d'eau
- ❑ Sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale
- ❑ Sanction des coupes abusives
- ❑ Meilleure gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs
- ❑ Abandon des discriminations politiques au sein du CR
- ❑ Bonne gouvernance locale (communication et maîtrise des compétences)
- ❑ Lutter contre la divagation du bétail dans les champs

Attentes des élus locaux

- ❑ Paiement des taxes rurales à temps
- ❑ Participation à la protection de nature
- ❑ Respect des décisions de la commission domaniale
- ❑ Dénonciation des coupeurs d'arbres clandestins
- ❑ Respect des directives du Conseil Rural
- ❑ Soutien franc du Conseil Rural dans l'application des sanctions contre l'abattage abusif et les feux de brousse

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance (formation des élus en matière de décentralisation, gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs, communication).

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à une incitation au civisme (respect des décisions du CR et acquittement des taxes).

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- ❑ Le CR s'engage à poursuivre ses efforts en matière d'adduction
- ❑ Le CR s'engage à mener des campagnes de sensibilisation sur l'utilité de la taxe rurale
- ❑ Le CR s'engage à redynamiser la commission de médiation entre agriculteurs et éleveurs
- ❑ Le CR s'engage à chercher des sessions de formation sur les compétences transférées et à lancer un plaidoyer en vue d'une meilleure redistribution des revenus tirées des RN

Engagements des organisations communautaires

- ❑ Les OCB s'engagent à mener une sensibilisation sur l'utilité de la taxe rurale
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur la protection de la nature
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur le respect des décisions de la commission domaniale.
- ❑ Les OCB s'engagent à installer des comités de lutte contre les coupes abusives
- ❑ Les OCB s'engagent à mener des activités de sensibilisation pour le respect des décisions du CR
- ❑ Les OCB à soutenir le Conseil dans l'application des sanctions contre les coupes abusives et les feux de brousse

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Ousman CISSE	Chef de village	M	Keur Ma ndongo
2	Insa NDIAYE	Vice président CPD	M	Taiba Mbayenne
3	Djim DIANKHA	Enseignant	M	Keur Madiabel
4	Aliou CISSE	Conseiller	M	Ndéme
5	Aliou THIAM	Conseiller	M	K Ma ndongo
6	Aliou DIAGO	ASUFOR	M	K Madiabel
7	Kéba THIOYE	Chef de village	M	Thioyénne
8	Babou THIAM	Chef de village	M	Thianda
9	Pathé THIAM	Enseignant	M	K Madiabel
10	Momath DIENG	Chef de village	M	Dienguéne
11	Mor fatou LO	Notable	M	Léona
12	Ousman DIALLO	PROCER	M	K Madiabel
13	Tamsir LO	Chef de village	M	Loyénne
14	Alioune B DIOUF	Conseiller	M	K Madiabel
15	Momath THIAM	Conseiller	M	K Madiabel
16	Mamadou SYLLA	Conseiller	M	K Ma ndongo
17	Cheikh KONTE	Chef de village	M	K Mandongo
18	Amath THIAM	Syndicat des paysans	M	Keur Madiabel
19	Moustapha KEBE	Aminateur Plan	M	Keur Madiabel
20	Ibrahima THIAM	Conseiller	M	Keur Madiabel
21	Elhadji Kéba BA	Chef de village	M	Keur Madiabel
22	Mamadou KA	Chef de village	M	Ndémène
23	Cheikh Omar KANE	CPD	M	Keur Madiabel
24	El Cheikh Omar MBAYE	Chef de village	M	Taïba Mbayène
25	Rokhaya NDIAYE	Conseillère	F	Keur Madiabel
26	Aliou DIOP	Conseiller	F	Keur Madiabel
27	Mamadou KA	Conseiller	M	Keur Madiabel
28	Momath BITEYE	Animateur	M	Keur Madiabel
29	Amadou DIASSE	ASCOM	M	Keur Madiabel
30	Aliou KEBE	PCR	M	Keur Madiabel
31	Ibrahima NDIAYE	POGVII	M	Nioro du Rip
32	El Dame SOKHNA	Notable	M	Keur Madiabel
33	Seyni BA	Directeur d'école	M	Keur Madiabel
34	Omar KONTE	Club Environnement	M	Keur Mandongo
35	Matar DIAGO	Chef de village	M	Diago 2
36	Mbaye THIAM	Conseiller	M	Keur A Diafé
37	Sakho DIOUF	Chef de village	M	Keur A Diafé
38	Moustapha THIAM	Chef de village	M	Thiamène Ousmane
39	Samba THIAM	Conseiller	M	Ndiayène Ibra
40	Mame Samba THIAM	Chef de village	M	Keur Maniébé
41	Amadou GADIO	Chef de village	M	Koudom
42	Mamadou SOW	Chef de village	M	Santhie Yoro

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
43	Adama PAM	Chef CR	M	Wack Ngouna
44	Aliou DIALLO	Pdt éleveurs	M	Keur Madiabel
45	Bamba CISSE	PLAN	M	Kaolack
46	Mamadou NIANG	Conseiller	M	?????
47	Amy THIAM	GPF	F	Keur Madiabel
48	Amath KEBE	Imam	M	Keur Madiabel
49	Khady CISSE	GPF	F	Keur Mandongo
50	Ndèye Barry SARRE	Conseiller	F	Keur Madiabel
51	Ibou DRAME	Chef de village	M	Ndignoti Serigne
52	Mamadou GUEYE	Chef de village	M	Abdou Diafé Toucouleur
53	Pathé DIOP	Pariculier	M	Ndignoti Serigne
54	Moustapha LO	Chef de village	M	Keur Malo
55	Mamadou KEBE	Représentant des jeunes	M	Keur Madiabel
56	Cheikh T LO	Président marché	M	Keur Madiabel
57	Demba Kéba KEBE	Gérant centre	M	Keur Madiabel
58	Ibou LO	Chef de village	M	Nguer Ali
59	Ndéye Khady KEBE	Animateur	F	Keur Madiabel
60	El Mad DIOP	Animateur	M	Keur Madiabel
61	Momath KONTE	Chef de village	M	Ndignoti Malick

LISTE DES FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>